BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1782

43 – HAUTE-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY-EN-VELAY

Ventes et cessions

402 272 009 RCS Le Puy en Velay.
ADETEC.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : 596, Avenue Antoine Laurent Lavoisier, Za Laprade, 43700 Saint-Germain-Laprade.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE ADETEC Société par actions simplifiée au capital de 100 000 € Siège social : 596 Avenue Antoine Laurent Lavoisier ZA Laprade 43700 SAINT GERMAIN LAPRADE 402 272 009 RCS LE PUY EN VELAY ET A. T. L. S (avant tout la sécurité) Société par actions simplifiée au capital de 232 500 € Siège social : Zone Industrielle Vert Galant BP 726 3 Rue Guivernone 95004 SAINT OUEN L'AUMONE CEDEX 388 450 934 RCS PONTOISE AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 17 avril 2026, La société ADETEC, Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €, dont le siège est 596 Avenue Antoine Laurent Lavoisier ZA Laprade 43700 SAINT GERMAIN LAPRADE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 402 272 009 RCS LE PUY EN VELAY, et la société A.T.L.S (avant tout la sécurité), Société par actions simplifiée au capital de 232 500 €, dont le siège social est Zone Industrielle Vert Galant BP 726 3 Rue Guivernone 95004 SAINT OUEN L'AUMONE CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro 388 450 934 RCS PONTOISE, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société ADETEC par la société A.T.L.S. La société ADETEC ferait apport à la société A.T.L.S. de la totalité de son actif, soit 1 941 742 €, à charge de la totalité de son passif, soit 398 486 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 1 543 256 €. En rémunération de cet apport net, 834 actions nouvelles de 31 € de valeur nominale chacune entièrement libérées, seraient créées par la société A. T. L. S. à titre d'augmentation de son capital pour un montant de 25 854 €. Le prime de fusion s'élèverait alors à 1 497 402 € Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 1,668 actions de la société A.T.L.S. pour 1 actions de la société ADETEC. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2026, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société ADETEC depuis le 1er janvier 2026 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société A.T.L.S. La société ADETEC sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions

prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé pour être annexé au registre du commerce et de sociétés : - au greffe du tribunal de commerce de LE PUY EN VELAY pour la société ADETEC en date du 17 avril 2026, - au greffe du tribunal de commerce de PONTOISE pour la société A.T.L.S en date du 17 avril 2026. Pour avis.

